

**Politique du médicament :
Le Leem s'adresse à l'opinion publique**

Sous le titre « *Médicament : ne nous trompons pas d'enjeu !* », le Leem (Les Entreprises du Médicament) publie, ce vendredi, une tribune dans 61 titres de la presse quotidienne régionale, afin d'attirer l'attention des Français sur les risques de détournement des enjeux de santé publique, à l'occasion de l'examen prochain, par le Parlement, du projet de réforme du médicament et du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS).

Dans ce message, le Leem rappelle son total soutien aux mesures visant au renforcement de la sécurité sanitaire dans l'intérêt des patients, qu'il s'agisse de la création de la nouvelle Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), du déploiement d'un nouveau dispositif de pharmacovigilance, ou encore de l'instauration d'un *Sunshine Act* à la française visant à renforcer la transparence des liens entre l'industrie et les experts scientifiques.

En revanche, le Leem dénonce des dispositions déconnectées de l'enjeu initial de sécurisation de la chaîne du médicament. En effet, la réforme en cours comprend un certain nombre de mesures d'opportunité qui font peser des menaces sur l'accès des patients à l'innovation thérapeutique, sur l'emploi et l'activité du secteur, sur l'attractivité du territoire et la vocation de la France à demeurer un grand pays des sciences du vivant.

A titre d'exemples :

- Les conditions plus restrictives d'obtention des Autorisations Temporaires d'Utilisation (ATU) empêcheront de nombreux malades atteints de pathologies lourdes d'accéder rapidement à des médicaments vitaux qui ne sont pas encore commercialisés.
- Les nouvelles règles régissant la visite médicale auront pour effet tout à la fois de ralentir la diffusion de l'innovation et la remontée des événements de pharmacovigilance, et de menacer directement des milliers d'emplois sur l'ensemble du territoire en instaurant une rupture avec les pratiques européennes.
- Enfin, l'annonce de l'alourdissement de la pression fiscale sur l'industrie pharmaceutique, qui ne peut être considéré comme un facteur de progrès pour la sécurité sanitaire, envoie un message singulièrement délétère aux décideurs internationaux, dans un contexte de concurrence internationale complexe.

« Depuis l'annonce de ce projet de réforme du médicament, observe Christian Lajoux, président du Leem, de nombreux dirigeants nationaux et internationaux nous ont fait part de leurs très vives inquiétudes. La nécessité de refonder la sécurité sanitaire dans l'intérêt des patients ne doit pas remettre en cause la volonté politique de développer l'attractivité et la compétitivité du territoire, fondée sur le dialogue, les accords conventionnels et les engagements partagés ».

Le Leem appelle les pouvoirs publics à renouer un dialogue loyal avec les entreprises du médicament et les invite à ne pas renoncer à l'ambition de faire de la France un grand pays de recherche et de production dans les sciences du vivant. Un courrier sera adressé dans les prochains jours à l'ensemble des parlementaires, afin d'attirer leur attention sur la nécessité de ne pas fragiliser, en période de crise, un secteur porteur de croissance.

La diffusion de cette tribune dans la presse quotidienne régionale représente un coût global de 300 000 euros.

Texte de la tribune en pièce jointe.

A propos des Entreprises du Médicament

Le Leem est l'organisation professionnelle des entreprises du médicament opérant en France. Celles-ci ont pour mission de découvrir, produire et mettre à disposition des patients les médicaments et vaccins à usage humain.

Quatrième contributeur à la balance commerciale française – avec un solde positif de plus de 7 milliards d'euros – l'industrie du médicament emploie plus de 100 000 collaborateurs directs en France.

Elle est l'un des secteurs économiques dont l'effort de recherche est le plus important : 12,4 % du chiffre d'affaires des entreprises y est consacré, soit 5 milliards d'euros investis annuellement dans le pays. Présidé par Christian Lajoux, le Leem fédère 270 entreprises, qui réalisent 94 % du chiffre d'affaires total du médicament en France.